



PROSEC

Fribourg

Pro Senectute Charte

2024-2027

***Vision - Mission – Objectifs généraux
Valeurs - Analyse de l'environnement
Prestations - Gouvernance¹***

Version validée par le Conseil de Fondation du 12.09.2024

¹ Ce document est une mise à jour de la version 2018 et de la version 2022-2023 du ProSec. Il fait suite à une séance stratégique ayant réuni le Conseil et les responsables de secteurs le 6 mars 2024. Il a été validé par le Conseil du 12 septembre 2024. Ce document est complété par les **Axes stratégiques 2024-2027**, validés par le Conseil également le 12 septembre 2024. Le ProSec est valable jusqu'à la fin 2027. Il peut bien entendu être modifié en pratique, en cours de route, pour certains domaines d'intervention.

Vision²

Pro Senectute Fribourg est l'organisation la plus importante fournissant des prestations dans le domaine de la vieillesse aux personnes domiciliées dans le canton de Fribourg. Elle s'engage pour l'autodétermination des personnes âgées et pour leur assurer une vie porteuse de sens dans notre société. Elle œuvre à la réalisation d'un canton exempt d'exclusion et de pauvreté en associant à son action les personnes âgées elles-mêmes, de même que leurs personnes de références et leurs réseaux. Pro Senectute encourage à la fois la solidarité entre les générations et entre les personnes âgées.

Mission³

Pro Senectute Fribourg participe à l'évolution de la société et l'anticipe, pour faire perdurer la solidarité intergénérationnelle. Nous plaçons ainsi le bien-être des personnes âgées au cœur de notre action, notamment les personnes âgées vulnérables sur le plan social, économique, de la santé et/ou culturel.

Pro Senectute s'engage pour le bien-être, la dignité et les droits de toutes les personnes âgées et place les besoins et les intérêts des personnes âgées, ainsi que de leurs proches et de leurs personnes de référence au cœur de ses activités.

Pro Senectute fournit, en tant qu'organisation à but non lucratif, des prestations adaptées aux besoins individuels dans tous les domaines de la vie des personnes âgées.

Pro Senectute se positionne comme le centre de compétence cantonal et le premier interlocuteur pour toutes les questions liées à la vieillesse.

Pro Senectute favorise la cohésion et la solidarité au sein et entre les générations, contribue à la bonne compréhension entre les groupes d'âge et s'engage pour une image de la vieillesse exempte de préjugés

Pro Senectute reconnaît les développements sociaux et politiques pertinents du point de vue de la vieillesse et du vieillissement, et elle participe à leur façonnement de manière active, prévoyante et concertée.

Pro Senectute s'engage activement dans le domaine des relations publiques.

Objectifs généraux⁴

Nous sommes toujours à l'écoute des personnes âgées et de leurs proches. Qu'il s'agisse de soucis d'ordre social, financier ou autres : ensemble, nous sommes plus forts ! Il faut pour cela des prestations, des bénévoles et des collaborateurs dignes de confiance. Voici nos objectifs :

Pour nos prestations :

- nous considérons le conseil et l'information, l'aide à domicile, le travail social communautaire et les cours comme le fondement de notre offre.
- nous nous engageons pour l'innovation en testant des idées de façon simple et rapide, en échangeant de façon transparente des bonnes pratiques et en mettant à disposition des moyens correspondants.
- nous identifions et évaluons des tendances et des besoins, avec le concours de la recherche et de nos clients, afin d'en déduire des offres innovantes.

² La vision est largement inspirée de la *Vision* développée par Pro Senectute Suisse dans sa stratégie 2022-2025, disponible sur : [Votre interlocuteur vieillesse \(prosenectute.ch\)](https://www.prosenectute.ch/fr/votre-interlocuteur-vieillesse)

³ La mission est largement inspirée de la *Mission* développée par Pro Senectute Suisse dans sa stratégie 2022-2025, disponible sur : [Votre interlocuteur vieillesse \(prosenectute.ch\)](https://www.prosenectute.ch/fr/votre-interlocuteur-vieillesse)

⁴ Les objectifs généraux sont largement inspirés des *Objectifs généraux* développé par Pro Senectute Suisse dans sa stratégie 2022-2025, disponible sur : [Votre interlocuteur vieillesse \(prosenectute.ch\)](https://www.prosenectute.ch/fr/votre-interlocuteur-vieillesse)

- nous considérons les partenariats à l'échelle régionale et locale comme un élément essentiel de la fourniture de prestations et comme un levier majeur pour des innovations.
- nous prenons en compte la numérisation d'une manière générale, notamment dans le développement de l'offre.

Pour nos collaborateurs et nos bénévoles :

- nous misons sur des collaborateurs fidèles aux valeurs et aux buts de Pro Senectute, les considérons comme un élément essentiel de l'organisation et investissons dans ceux-ci en conséquence.
- nous identifions, recrutons, motivons et soutenons des bénévoles, afin d'utiliser et de préserver leur potentiel et de pouvoir en outre les engager comme ambassadeurs.

Pour nos clients :

- nous nous adressons à toutes les personnes âgées ainsi qu'à leurs proches et personnes de référence quelles que soient leur nationalité, leur appartenance sociale, culturelle ou religieuse.
- nous sommes présents dans toutes les régions du canton et développons les secteurs d'activités actuels et nouveaux dans une perspective sociale assortie de prestations orientées marché.
- nous observons avec attention nos concurrents (par exemple les organisations à but non lucratif, les acteurs privés). Ce faisant, nous évaluons la possibilité d'établir des partenariats et les mettons en œuvre selon des processus bien définis.

Valeurs⁵

Nous contribuons toutes et tous quotidiennement à la réalisation de nos objectifs, en faisant preuve de professionnalisme, d'adéquation aux besoins actuels et de motivation.

L'action :

- Nous anticipons et appréhendons les défis positivement.
- Nous exigeons une qualité élevée dans toutes nos activités.
- Nous sommes fiables et professionnels.
- Nous défendons nos convictions quelles que soient les résistances.
- Nous prenons des mesures fondées sur les faits, assurant ainsi une crédibilité élevée.

Le respect :

- Nous sommes respectueux des autres et ne discriminons personne.
- Nous faisons preuve d'empathie et de compréhension pour la diversité des sensibilités.
- Nous comptons les uns sur les autres et renforçons ainsi la confiance mutuelle.
- Nous collaborons dans un esprit solidaire et constructif.
- Nous plaçons l'humain au cœur de notre action.
- Nous entretenons des relations constructives avec tous les groupes cibles et sommes un trait d'union entre eux, tout en répondant aux besoins de chacun.

L'anticipation :

- Nous encourageons les compétences professionnelles et méthodologiques en progressant constamment.

⁵ Renvoi aux « Valeurs et vision » déterminés par Pro Senectute Suisse dans le document « Stratégie de l'ensemble de l'organisation 2022 », www.prosenectute.ch/fr/qui-sommes-nous/l-ensemble-de-l-organisation/strategie-2022.html / Illustration extraite de la même adresse

- Nous cultivons l'esprit d'entreprise et faisons preuve de clairvoyance ; nous agissons en organisation responsable ; nous encourageons le changement et l'innovation.
- Nous considérons que les critiques nous font progresser et corriger nos faux pas éventuels.
- Nous communiquons activement, évitant les malentendus et assurant une transparence élevée.
- Nous pratiquons l'économicité tout en prévoyant de nouveaux investissements.



Analyse de l'environnement

L'impact de la démographie vieillissante avec l'arrivée des babyboomers et le doublement annoncé des personnes âgées d'ici à 2035 (soit environ 20'000 personnes de plus pour le canton) commence vraiment à se faire sentir. La politique médico-sociale classique, qui consistait à ouvrir de nouveaux lits d'EMS et à augmenter les dotations soignantes, arrive à ses limites : les finances publiques cantonales et communales ne suivent plus, l'impact de ces reconnaissances sur les coûts de la santé est également important. En même temps, les ressources soignantes et médicales manquent. Il faut s'attendre à un goulot d'étranglement de plus en plus étroit pour les personnes âgées malades et dépendantes dans les hôpitaux en attente de lits médicalisés. D'un autre côté, des solutions innovantes dans le marché de l'immobilier apparaissent, en misant sur les services ; ces développements intéressent autant les privés que les acteurs publics ou non lucratifs. Des volontés de projets intergénérationnels émanent et ont la cote auprès des jeunes seniors notamment. Des besoins dans le domaine de l'adaptation du logement nécessiteront aussi des réponses adéquates, comme une politique publique active dans le domaine du logement.

Au niveau cantonal, avec le refus du DETTEC, il règne un flou concernant les compétences du politique à proposer des solutions au niveau de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile. Cela est d'autant plus marquant que la DSAS actuelle peine à imposer une nouvelle vision ; cumulé à la difficulté annoncée des recettes fiscales cantonales, cela pourrait bloquer tout nouveau projet ou financement complémentaire cantonal dans ce domaine. Pragmatiquement, les communes, elles, réunies dans les réseaux de soins des districts, sont les mieux armées pour trouver des solutions. Elles sont, en majorité, motivées à développer des politiques vieillesse complémentaires. Les associations régionales (réseaux de soins ou associations à buts multiples) ont de plus en plus de compétences dans le domaine santé-social ; elles se professionnalisent et reprennent les compétences des communes, comme certains développements des politiques vieillesse. Le développement des *Centres régionaux de santé*, des districts autant que de l'HFR, offre de nouvelles perspectives pour les partenaires.

Au niveau de la politique fédérale, les négociations du prochain contrat avec l'OFAS (2026-2029) annoncent plutôt une continuité, permettant de stabiliser le fonctionnement de la fondation notamment dans le domaine social ; ce financement important ne permettra toutefois pas d'amortir la démographie galopante des seniors.

La compétition sur le marché des services à la personne existe, tant au niveau des privés (sur des prestations) qu'au niveau des collectivités publiques (avec la nomination de délégués seniors ou la mission élargie d'animateurs socio-culturels dans le domaine de la cohésion sociale). Le doublement attendu des personnes de 80+ laissera place à une diversité de solutions privées ou publiques de soutien. Des organisations de proximité, actives dans une seule région et/ou dans un seul domaine d'activités pour les seniors, voient de plus en plus le jour. Des communautés de soutien solidaires apparaissent également. Seuls des partenariats (notamment avec des partenaires historiques ou avec les commission seniors) ainsi que des solutions globales (package) permettront une durabilité et une efficacité. Pro Senectute, dans ce contexte, peut rester la marque d'une information/orientation fiable sur tout le territoire cantonale, couplée avec une écoute sincère des seniors.

Quant aux évolutions constatées de la société, le nécessaire virage écologique que se doit de prendre le monde devrait aussi trouver son corollaire parmi les seniors et les services à la personne. Les modèles familiaux évoluant, il s'agit de mieux prendre en compte cette diversité sociétal. Le bénévolat ne va pas disparaître ; la volonté locale de servir son prochain perdure, mais sera plus ciblée, occasionnelle et devra être mieux accompagnée par des professionnels. Les dons privés augmentent également, mais les bénéficiaires sont en forte concurrence ; les organisations qui se départissent avec une communication claire et attirante sortiront leur épingle du jeu. La question de la numérisation de la société, avec comme conséquence la fameuse « fracture numérique » pour les 80+ actuels, devra être abordée plus intensément, via de

nouvelles solutions d'accompagnement. Il en va de même de l'arrivée des migrants âgés, des seniors avec peu de moyens financiers ou de l'isolement des personnes très âgées, de manière générale, dans toutes les localités du canton et non plus seulement dans les centres urbains. Car, finalement, il convient de constater que le développement de la société individualiste post-industrielle laissera de plus en plus de personnes marginalisées et isolées sur le côté, dont certains seniors vulnérables et moins aptes aux changements.

Prestations

Pro Senectute FR déploie ses prestations et activités 2024-2027 dans les 6 domaines d'intervention suivants (vus du point de vue des bénéficiaires) :



1. CONSEILS

Le domaine « Conseils » réunit les prestations des services suivants :

- **Consultation sociale.** Ce service est assuré par les assistants sociaux. La consultation informe les personnes de 60 ans et + en matière de sécurité sociale et leur offre écoute et soutien dans la recherche de solutions personnalisées face aux difficultés rencontrées. La consultation sociale se fait uniquement sur une base volontaire et en étroite collaboration avec la personne. Un soutien administratif et une aide à la gestion sont proposés, tout comme des conseils pour le maintien à domicile et une orientation vers les services adéquats en collaboration avec le réseau. La proximité est privilégiée ; les consultations sociales peuvent avoir lieu dans les différents bureaux de Pro Senectute ou à domicile ; le financement de la prestation gratuite doit être garanti par les pouvoirs publics.
- **Aides financières.** En cas de difficultés financières régulières ou passagères, Pro Senectute est habilité à mettre en place des aides financières fédérales issues de l'AVS, pour des personnes percevant une rente AVS, après évaluation budgétaire. Des aides financières versées par des fondations privées peuvent aussi être sollicitées.
- **Coordination médico-sociale.** Les assistants sociaux sont en contact étroit avec les institutions, dont les hôpitaux ou la Justice de paix. Ils conviennent de procédures spécifiques (formalisées ou non) pour régler les admissions en EMS ou dans les autres structures. Ils fonctionnent comme intermédiaires entre les patients/clients et les institutions.
- **Informations générales.** Tous les collaborateurs/trices offrent une disponibilité permanente durant les heures d'ouverture du secrétariat, en plus de prestations ciblées spécifiques ; ils exercent des tâches d'information et de coordination de fait. Ils sont formés et renseignés en permanence sur les offres existantes. Chaque demande est entendue et prise en compte

dans la mesure des possibilités de l'institution. Un outil (webtool) permet d'enregistrer ces prestations qui sont financées par l'OFAS et le canton.

- **Plateforme Infosénior.** Un outil national www.infosenior.ch est mis à disposition gratuitement des personnes et du réseau. Il est pensé au niveau national, mais mis à jour au niveau local. Il est accessible pour tous.
- **Conseils dans le domaine de l'habitat senior.** Pro Senectute dispose d'une expérience propre et de connaissances dans le domaine de l'habitat pour les seniors. Sur le sujet de l'adaptation du logement, une collaboration spécifique avec une architecte-experte permet de mettre à disposition des conseils de base pour la rénovation de biens immobiliers, individuels ou collectifs. Une liste d'habitats seniors dans le canton est tenue à jour.
- **Cours de préparation à la retraite.** Collaboration avec Avantage.ch pour l'organisation de cours de préparation dans les deux langues dans le canton. Au niveau romand, c'est Pro Senectute Vaud qui gère cela ; au niveau alémanique, la collaboration passe par Pro Senectute Zurich.

2. ACTIVITES

Le domaine « Activités » réunit les prestations ci-après du service *Sport, culture & formation* et, accessoirement, *du Service de Travail social communautaire*. Ils organisent/proposent toute une palette d'activités collectives de ressourcement pour créer du lien et permettre de développer ou de maintenir les compétences, de même que pour lutter contre l'isolement. Des activités de prévention et promotion de la santé sont aussi proposées. Les notions de création de nouveaux liens et de plaisir sont privilégiées. On y recherche l'épanouissement individuel dans et par le groupe. Les activités proposées dans le catalogue annuel sont, dans la mesure du possible, accessibles pour tout budget et toute condition physique. Priorité est placée sur le public vulnérable⁶. Les collaborations avec des groupes de seniors locaux sont privilégiées. Les exigences de prévention et de promotion de la santé sont remplies et permettent un financement complémentaire. Les moniteurs/trices sont formé/es dans toutes les disciplines. L'accès à la culture est particulièrement pris en compte. Les prestations sont disponibles dans toutes les régions.

Le domaine « Activités » réunit les prestations ci-après :

- **Cours de sport OFAS et non OFAS**
- **Cours de formation et conférences**
- **Moments culturels**
- **Moments de rencontre**
- **Seniors dans les salles de classe**
- **Tables d'hôtes et de bistrot**

3. AIDES A DOMICILE

Sous cette rubrique sont regroupés les services individuels à la personne qui permettent de soutenir les seniors dans l'exercice de leur autonomie et dans leur maintien à domicile.

- **Aides au ménage.** Le Service de nettoyage permet le maintien du bien-être et de la qualité de vie quotidienne chez soi. Pour cela, le Service de nettoyage fournit/propose des prestations de nettoyages périodiques et/ou ponctuels. Les mots-clés sont : qualité des

⁶ Selon la définition de la vulnérabilité de Pro Senectute Suisse

prestations, sensibilisation/formation du personnel de ménage aux problèmes des seniors (dans le sens d'un dépistage précoce et primaire à la vulnérabilité), réactivité et flexibilité.

- **Aides au transport.** Elle soutient financièrement l'implication bénévole de certaines représentations locales dans l'organisation et l'exploitation des transports, dans le but du maintien à domicile. Elle met sur pied dans le cadre du travail avec les communes des services bénévoles de co-voiturage. Pro Senectute a créé et soutient la Fondation Passe-Partout.
- **Accompagnement administratif.** L'accompagnement administratif à domicile permet le maintien de l'autonomie et de la qualité de vie par le soutien dans l'aide à la gestion administrative (gratuite) : aide à la préparation et au paiement des factures, démarches concernant l'assurance maladie, la caisse de compensation ou d'autres assurances sociales, classement des documents et des factures ou correspondance administrative simple. Le service d'accompagnement administratif (SAA) est encadré par des professionnels.
- **Aides aux impôts.** Ce service payant permet aux seniors de remplir leurs obligations fiscales. Actif de janvier à avril, ce service est proposé par des bénévoles indemnisés sous la coordination d'un chef de projet interne et avec le soutien financier de l'OFAS.
- **Aides numériques.** Des permanences bénévoles sont proposées à divers endroits du canton, souvent en collaboration avec les communes. Pro Senectute forme et gère les bénévoles. Des cours (individuels et collectifs) sont également proposés en parallèle.
- **Accompagnement convivial.** L'accompagnement convivial met en contact la personne âgée avec un/e bénévole, en tenant compte des alchimies individuelles. Contre rémunération, le service d'accompagnement propose présence et compagnie (conversation, lecture, jeux), promenade accompagnée, activités à l'extérieur du domicile (petits achats, boire un verre, etc.). Le service d'accompagnement convivial (AVEC) est encadré par des professionnels.

4. MAISONS

Le domaine « Maisons » réunit les prestations suivantes :

- **Conciergerie sociale.** La conciergerie sociale facilite le quotidien et la qualité de vie des personnes âgées locataires des appartements confiés à la gestion de l'institution. La référente sociale écoute et propose un encadrement adapté à chaque locataire dans le but de répondre à leurs besoins et dans le but de les rassurer. Diverses prestations pratiques sont proposées (urgences, courses, fourniture de médicaments, transports). La vie collective est encouragée (repas en commun, gestion du jardin potager extérieur, propositions d'animations diverses) dans le sens du « faire avec ». Les prestations des partenaires du réseau médico-social sont mises en évidence, dont celles des autres services de Pro Senectute. La référence sociale permet une ouverture sur le quartier, un accompagnement des seniors dans la prise en compte de leurs déficits (perspective promotion de la santé). Une intervention hors-siège principal dans d'autres immeubles à proximité est également envisageable.

Les Maisons actuellement concernées :

- **Diabolo Menthe (42 appartements)**
- **Rose d'Automne (50 appartements)**
- **La Prairie 1 – MIC Marly (76 appartements)**

- **Intendance et conciergerie.** Pro Senectute propose dans ses maisons des prestations à la carte qui soutiennent les habitants dans leur quotidien. Une équipe de ménage fixe et formée intervient dans les différentes maisons, sous la responsabilité d'une intendante. Un service de conciergerie est proposé pour les bâtiments, dans les maisons et pour d'autres tâches.

5. COMMUNES

Le domaine « Communes » comprend les prestations suivantes :

- **Mandat d'animation social communautaire.** Le travail social communautaire permet une meilleure prise en compte des besoins d'un groupe de seniors vivant dans une collectivité publique. L'animatrice socio-culturelle exerce des tâches de coordination avec la commission « Senior+ » locale, d'information pour un groupe cible, d'organisation d'activités spécifiques. Le travail social communautaire consiste à accompagner et à soutenir, sur mandat, une collectivité de seniors (privée ou publique) dans le sens d'une meilleure prise en compte de leurs besoins et de leurs ressources, d'une manière générale (sur un territoire communal) ou dans un thème particulier (ex. culture) et avec leur participation. Il est assumé par une animatrice socio-culturelle et applique la Charte d'animation de PSCH. Un soutien financier de la part de l'OFAS est disponible. Le mandat peut être déterminé, pour une phase de démarrage ou de manière indéterminée. Il peut couvrir une commune, plusieurs communes, une région.
- **Mandat d'analyse, de définition et/ou d'évaluation d'une politique vieillesse.** Plusieurs outils sont à disposition pour ces tâches expertes : enquêtes, interviews, analyse de données, organisation de world cafés. Une équipe pluridisciplinaire est à disposition. Un soutien financier de la part de l'OFAS est disponible.

6. LOBBYING ET NETWORKING

Pro Senectute Fribourg participe aux développements du réseau médico-social fribourgeois. L'institution, via ses collaborateurs et sa direction notamment, relaie les besoins et bonnes pratiques aux politiques et au monde civil. Pro Senectute participe à la gestion de nombreuses organisations du réseau qui développent des bonnes solutions pour le public âgé et privilégie les échanges intergénérationnels. Enfin, Pro Senectute collabore avec des groupes ou association de seniors bénévoles dans les régions afin que des moments de rencontre soient proposés localement.

Partenariats privilégiés principaux (état au 10.06.2024)

- Communauté d'intérêt d'aide et d'accompagnement Fribourg (avec Croix-Rouge fribourgeoise, Association Alzheimer, Caritas Fribourg)
- Réseau Santé Sarine (convention) et autres réseaux de santé (collaborations)
- Proches aidants Fribourg (membre, fondateur)
- Palliative Fribourg/Freiburg (membre, fondateur)
- Forum Attitude Réseau avec HFR, AFISA, RFSM, HIB, Ligues de santé
- Passe-Partout (membre du comité, fondateur)
- Mouvement des Aînés (MDA) et AREF (contrats de collaboration)
- Fédération des retraités et sections des districts (collaborations)
- Frauenverein Fribourg (partenariat)
- Foyer de Jour La Famille au Jardin (différents services)
- Commission cantonale des barrières architecturales (membre)

Gouvernance⁷

Fonctionnement des organes

Le Conseil de fondation assume son rôle d'organe directeur en participant et en validant, périodiquement, la stratégie et les objectifs et, annuellement, les moyens financiers à disposition et le rapport de gestion. Sa composition est régionale. Ses membres sont personnellement ou professionnellement concernés par les questions de l'âge. Le Conseil détermine la politique des investissements de la Fondation.

Le président du Conseil de fondation travaille étroitement avec la direction pour préparer les décisions du Conseil ; il engage la Fondation par sa signature collective à deux ; il assume des tâches de représentation au niveau cantonal et fédéral. Il est suppléé par le vice-président.

Des délégations du Conseil sont mises sur pied en fonction des dossiers stratégiques et des compétences particulières des membres.

La direction est responsable de la gestion générale de la Fondation et propose la stratégie au Conseil. Elle engage et gère le personnel dans les limites du budget. La direction exerce son rôle de manière participative avec les responsables de secteurs. Ces derniers assument pleinement les tâches opérationnelles de gestion de leur secteur. Périodiquement (en principe mensuellement), la séance de direction réunit les secteurs, monte et descend les informations, décide sur des questions transversales qui exigent une forte collaboration entre les secteurs.

Gestion moderne des ressources humaines

Pro Senectute est un employeur moderne et attractif qui permet à ses collaborateurs de poursuivre leur développement personnel et qui garantit une égalité entre hommes et femmes.

Pro Senectute prend soin de la santé de ses collaborateurs en analysant les situations à risque et en mettant à disposition des méthodes moderne de gestion des conflits.

Pro Senectute prend soins des bénévoles actifs en leur proposant des formations continues, des moments de rencontre et une reconnaissance pour leur travail.

Tous les collaborateurs et les bénévoles partagent la vision d'une société solidaire où l'âge est perçu comme une chance.

Marketing, communication et fundraising

Le concept de communication est développé en lien avec la communication de Pro Senectute Suisse et avec les besoins/mesures du canton et des régions.

Les outils de communication (réseaux sociaux, site internet, newsletter, gestion électronique des adresses, flyers) correspondent aux standards actuels.

La Fondation garantit une très grande accessibilité de l'information auprès du public-cible ; elle garantit le bilinguisme. Elle soutient le développement des compétences de communication publique des collaborateurs et des services.

Pro Senectute développe intensément sa Corporate Identity. Elle développe les recherches de fonds via des campagnes périodiques. Pro Senectute se positionne d'une manière plus forte dans le marché des dons et des legs dans le canton.

Finances et informatique

Pro Senectute diversifie ses prestations et ses sources de financement afin de garantir sa stabilité à long terme. La fondation développe des prestations qui ne la rendent pas dépendantes des pouvoirs publics. Pro Senectute fait preuve d'économicité, de transparence et d'ouverture dans le domaine comptable. Elle développe une comptabilité analytique qui permet de d'analyser la couverture des coûts pour chaque prestation.

Au niveau informatique, Pro Senectute travaille avec des partenaires externes forts, en collaboration le plus possible avec Pro Senectute CH et/ou avec d'autres organisations de Pro Senectute en Suisse (OPS). D'une manière générale, la Fondation exploite toutes les collaborations possibles avec Pro Senectute Suisse et avec les autres OPS.

⁷ Cf. Statuts du 20 mars 2018

Enfin, Pro Senectute s'engage à respecter intégralement la protection des données de ses clients, bénévoles et collaborateurs ; elle met tout en place pour en garantir le respect concret.

Entreprise sociale et responsable

Pro Senectute est une véritable entreprise formatrice qui propose des postes de formation dans tous les domaines concernés. Pro Senectute développe son implication sociale en tant qu'employeur dans la formation professionnelle des jeunes et dans leur sensibilisation aux défis de l'âge.

Pro Senectute s'engage dans le domaine du respect de l'environnement et dans les trois piliers du développement durable : social, écologie, économie.